

Décision

Générale

colonial

Décision n° 14 5 janvier 1951

n° 14 5

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1951

Date de publication
5 janvier 1951

Date du numéro
31 janvier 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° M. Cantini (Pierre), comptable contractuel, est mis à la disposition du Chef du Service des Finances en remplacement numérique de M. Mouis qui a reçu une autre affectation pour compter du 31 décembre 1950, date de son débarquement à Djibouti. 2° M. Mouis, comptable contractuel, précédemment en service aux Finances, est mis à la disposition du chef du Service des Contributions directes, pour compter de la même date.